

Bureau postal de dépôt : 4550 Nandrin Éditeur responsable : André Matriche / Bois de la Croix Claire, 14 / 4550 Nandrin



Belgique - België  
P.P.  
Nandrin  
9/2572



**Numéro 163 - Automne 2023**



**PPNa Contact**  
Périodique trimestriel  
Agrément P912716

## **PPNa Contact**

Bulletin de l'association sans but lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

*Rédaction* : André Matriche

*Mise en page* : Laurent Hofinger

### **Secrétariat :**

Bois de la Croix Claire, 14  
4550 Nandrin

### **E-mail :**

info@ppna.be

### **Internet :**

<http://www.ppna.be>

### **Banque :**

IBAN : BE32 0682 3184 6902  
BIC : GKCCBEBB

**Cotisation annuelle** : 7,5 €

### **Conseil d'administration :**

*Président* :

André Matriche

*Vice-président* :

Claude Delbrouck

*Secrétaire* :

Odette Lasters

*Trésorier* :

Laurent Hofinger

*Membre* :

Etienne Gérard

**Le PPNa est membre  
de Canopea**

## **Sommaire**

### *Éditorial*

Mais dans quel monde vivons-nous ?

Un patrimoine bien malmené.....3

### *Notre patrimoine*

La signalisation au cours des âges .....5

### *Nature*

Et si on parlait de l'érable sycomore.....12

### *Vie de l'Association*

Balade de l'automne .....15

### *Santé*

La myopie .....15

### *Notre patrimoine local*

Ovide Musin (8<sup>e</sup> partie).....17

### *En bref...*

En bref.....20

## **Mais dans quel monde vivons-nous ? Un patrimoine bien malmené**

Les valeurs morales qui étaient inculquées aux enfants il y a une ou deux générations sont dramatiquement inversées. Le respect à l'égard des personnes âgées, des femmes enceintes s'est volatilisé. Il ne se passe pas une semaine sans que les médias nous informent de l'agression ou l'arnaque d'une personne âgée ou fragilisée par un adolescent. Il est vrai que dans les faits l'adolescence actuelle s'étend jusqu'à la trentaine. La maturité des jeunes dans nos sociétés occidentales a bien régressé. Est-ce à cause des progrès matériels, sociaux ? Ceci est un autre débat.

Mais, le manque de respect, ne craignons pas le mot, l'irrespect flagrant envers l'autorité, mais pas seulement, aussi envers les biens publics et privés, se manifeste, chaque jour, davantage. Les autorités politiques affichent un certain agacement, et toujours elles condamnent, avec démagogie, des actes qui émeuvent et fâchent une partie de la population. Et toujours, il se trouve des politiciens pour excuser, voire incriminer des raisons socio-économiques sans jamais remettre en question leur responsabilité dans la sape progressive des règles de savoir-vivre que de nombreuses familles n'inculquent plus à leurs enfants. Quant au monde de l'enseignement, il est victime depuis des décennies des extravagances pédagogiques destructrices inventées par des psychologues auxquels des politiques incompetents ont cédé leurs pouvoirs ou tout simplement leur bon sens.

Prenons, comme exemple flagrant, cette directive imposant aux enseignants de l'école maternelle et primaire de se faire appeler, par leurs élèves, par leur prénom. L'usage a partiellement nivelé cette fantaisie puisque les écoliers évoquent leur enseignant(e) en faisant précéder le prénom par madame ou monsieur. Le ridicule ne tue pas !

Citons un autre exemple (il y en a des flopées) ! Lors de l'imposition de l'enseignement dit "rénové" dans le secondaire, des psychologues, en mal de reconnaissance, ont conseillé de supprimer les estrades devant le tableau parce que l'enseignant avait, sur

l'estrade, une position dominante impactant le psychisme des élèves. Et tant pis, si dès le troisième rang, les élèves doivent se tortiller pour voir le bas du tableau.

Évoquer une inversion désolante des valeurs nous amène à évoquer les scandaleuses réactions de certaines personnes à la suite du décès, involontaire, de voyous tués par des policiers. Certes, il ne s'agit pas de plaider pour l'usage systématique de leur révolver par les policiers, mais les émeutes, à la française, qui se sont déchaînées dans la région liégeoise doivent être condamnées sévèrement et les coupables punis, le plus vite possible. Que la cause de la punition soit claire, proportionnelle et rapide. Il est inacceptable que les autorités politiques, judiciaires, les biens publics et privés soient, irrationnellement, considérés comme l'exutoire spontané, normal d'une violence destructrice perpétrée par des casseurs trop souvent impunis.

Il faudrait que, enfin, le bon sens inspire les directives et arrêtés ministériels concernant l'enseignement. Apprendre aux jeunes le respect de l'autorité, des biens publics et privés, est devenu une nécessité absolue pour garantir le vivre ensemble.

Soyons clairs, il ne s'agit surtout pas de transformer les jeunes en adultes soumis, dociles, en citoyens maniables ou résignés, asservis à un régime politique autoritaire. Bien au contraire, c'est en développant son esprit critique, sa compréhension des règles qui doivent régir le vivre ensemble que l'on préservera les acquis politiques, sociaux, environnementaux de nos démocraties. On peut rêver. Or, les politiques continuent malheureusement, à se gargariser de formules pédantes, telle "le pacte d'excellence".

Certes, on a consacré quelques heures de cours à la citoyenneté, mais on a l'impression désagréable que seuls le racisme et les discriminations qui en découlent et les questions sexuelles sont les seuls problèmes que connaît notre société.

Or, le respect d'autrui, des biens publics et privés ne constitue-t-il pas un patrimoine fondamental de la société humaine ?



# **La signalisation au cours des âges**

Dès que l'homme s'est éloigné du lieu qui l'abritait (caverne, hutte), il a éprouvé le besoin de marquer l'itinéraire de son déplacement afin d'éviter de se perdre. Nul doute qu'il se servit d'abord de repères naturels, tels que les cours d'eau, les montagnes, les arbres, etc. Mais, rapidement, le besoin a dû s'imposer à lui d'avoir recours à des signes particuliers qu'il produisit, comme des entailles dans le tronc des arbres, des branchages alignés, des monticules de pierres, etc. Certains de ces stratagèmes sont encore en usage dans les communautés primitives d'Amérique ou d'Afrique.

Avec l'avènement des communautés regroupées dans des villes et le développement du commerce, les conquêtes militaires, etc., la signalisation devint de plus en plus utile et nécessaire. Ce furent d'abord des cartes de géographie, très limitées, comme celle du Grec Ptolémée, par exemple, au II<sup>e</sup> siècle de notre ère. On a même découvert des cartes d'itinéraires gravées en Égypte, datant du II<sup>e</sup> siècle avant Jésus Christ, de même qu'en Chine où, au 1<sup>er</sup> siècle, on utilisait une carte représentant les cours d'eau.

Les Romains utilisèrent les voies de communication déjà aménagées par les Gaulois, ce qui explique la relative rapidité de leur conquête de la Gaule. Certaines de ces voies étaient, très certainement, des chemins néolithiques. Les Romains les améliorèrent et en construisirent de nouvelles pour des raisons militaires et commerciales. Ils marquèrent leurs voies de communication terrestres à l'aide de bornes milliaires. Leur nom dérive du mot "mille romain" qui équivalait à 1000 pas romains, soit environ 1,5 km. Elles étaient installées de mille en mille, mais pas toujours, car il n'est pas rare d'en trouver plusieurs au même endroit portant le nom d'un autre empereur. Elles avaient surtout un rôle de représentation du pouvoir de l'empereur dont elles portaient le nom et les obligations d'entretien des routes à charge des communautés locales.

Elles étaient généralement réalisées en pierre locale, sous forme de colonnes le plus souvent cylindriques, avaient une hauteur variable entre 2 m et 4 m. Elles portaient des inscriptions destinées aux voyageurs, mais avaient surtout le rôle de glorifier l'empereur qui l'avait fait ériger. Elles n'avaient donc pas le rôle qu'ont nos indications routières actuelles.

Après 476 et la "chute" de l'Empire romain d'occident, les routes furent de plus en plus négligées puis, avec l'avènement de paramètres politiques plus stables, elles furent restaurées, sous les souverains mérovingiens puis carolingiens.

Certaines sections de la voie romaine Reims-Trèves sont dénommées "chaussées Brunehaut" bien que la plupart des historiens s'accordent pour dénier à la reine Brunehaut, épouse du roi d'Austrasie (décédée en 613) le mérite d'avoir fait réparer une quelconque route. Mais la légende s'est néanmoins répandue dans tout le nord de la France et dans le Hainaut.

Avec l'expansion du christianisme, des cartes d'itinéraires destinées aux pèlerins désireux de se rendre sur les lieux saints en Palestine furent réalisées, dès le IV<sup>e</sup> siècle, et multipliées par des moines copistes. L'invention de l'imprimerie, à caractères mobiles, par l'Allemand *Johannes Gutenberg* vers 1454, à Strasbourg, révolutionna la multiplication et la diffusion des écrits et donc de cartes "routières". La première fut, semble-t-il, imprimée vers 1500 à Nuremberg. Elle indiquait la route vers Rome.

En France, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, le *Duc de Sully*, ministre des Finances et des Travaux publics d'Henri IV, fit restaurer les routes et fit installer des poteaux indicateurs d'une taille de 2,20 m renseignant les distances entre les relais de poste à cheval et les durées théoriques des tronçons de l'itinéraire.



C'est le ministre de Louis XIV, Colbert, qui promulgua une ordonnance décidant de l'installation de divers signaux et indicateurs le long des voies de communication. Voici une partie du texte de celle-ci :

*"Ordonnons que dans les angles ou coins des places croisées triviaires et biviaires qui se rencontrent és grandes routes et chemins royaux des forêts, nos officiers des Maistrises feront incessamment planter des croix, poteaux ou pyramides à nos frais, és bois qui nous appartiennent, et pour les autres aux frais des villes plus voisines et intéressées avec **inscriptions et marques apparentes du lieu où chacun conduit** sans qu'il soit permis à aucune personne de rompre, emporter, lacérer ou biffer telles croix, poteaux, inscriptions et marques à peine de trois cens livres d'amende, et de punition exemplaire."*

Comme on peut s'en rendre compte, des dégradations de biens publics avaient déjà lieu. Les siècles n'ont pas assagi les voyous. Au cours des siècles suivants, la publication de guides et de cartes routières augmenta en parallèle avec le développement des réseaux routiers boostés par l'essor du commerce entre régions. Elle connut un essor énorme aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, parallèlement à la mise en place d'une signalisation routière matérialisée par des plaques et poteaux de formes diverses.

En Angleterre, des poteaux directionnels étaient déjà utilisés le long des routes, bien avant la Révolution française de 1789. On les appelait "Fingerpost". Les premiers furent installés en 1697. La révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle décupla la nécessité d'installer des poteaux indicateurs de direction aux intersections des routes. Certains étaient en bois, d'autres en pierre ou en fonte, selon les moyens financiers des pouvoirs locaux. En France, les inscriptions furent obligatoirement de couleur blanche sur fond bleu dès 1835. Les poteaux avaient une hauteur de 2,70 m. Dans certaines régions de France, des plaques métalliques furent appliquées sur des murs. Elles portaient des indications des distances écrites en relief. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elles furent remplacées par des panneaux indicateurs en zinc émaillé avec lettres en relief.

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, l'entreprise française Michelin d'abord et surtout André Citroën firent installer des milliers de panneaux de signalisation en France. Ceux-ci mentionnaient, pour des raisons commerciales compréhensibles, le nom de l'entreprise.

Aujourd'hui, la signalisation, même si elle n'est pas parfaite, est de loin plus précise que par le passé. Elle mentionne d'abord la ville la plus proche, puis les plus éloignées en précisant souvent les distances à parcourir pour les atteindre. Elle présente aussi des indications en couleurs différentes renseignant le voyageur sur l'importance de la route.

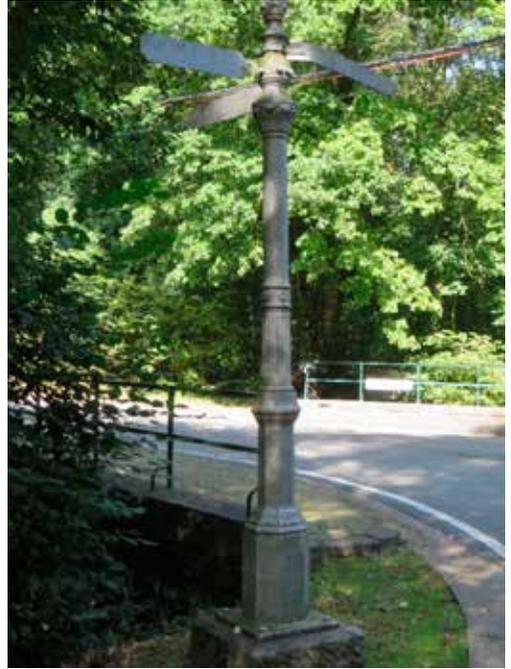
Cette habitude s'est tellement développée que même les chemins pédestres destinés aux baladeurs sont renseignés à l'aide de balises représentant soit un animal, un monument ou un symbole géométrique coloré (cf. les balises appliquées par le PPNa le long de "ses" balades).



*Balade de l'écureuil (Favence)*

À l'initiative du pouvoir communal, des balises renseignant le nom des hameaux et même des quartiers de nos villages ont été installées sur tout le territoire de la commune. Elles mentionnent aussi à quelle distance se trouvent les endroits indiqués.

À Nandrin, nous possédons encore quelques spécimens de poteaux directionnels en fonte, situés à des carrefours. Fixés sur un socle en béton, ils arborent deux ou trois panneaux étroits en forme de flèche. Nous en comptons deux à Villers-le-Temple, un à Yernée et deux à Nandrin.



*Poteau situé au Pont de Cwena*

La signalisation routière a connu d'énormes progrès, tant en efficacité qu'en lisibilité. Jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle, elles furent d'une utilité absolue. Mais, de nos jours, nous disposons, depuis quelques années, d'un outil d'une grande précision grâce aux satellites qui gravitent autour de la Terre : le GPS. Celui-ci va-t-il détrôner définitivement les cartes routières ? Ces dernières présentent pourtant l'énorme avantage de présenter une vue générale de l'itinéraire, ce qui, on en conviendra, permet indéniablement de maintenir nos connaissances géographiques.

On ne peut aborder le sujet de la signalisation routière sans évoquer l'ancêtre européenne des cartes routières : **la table de Peutinger**, aussi appelée carte des étapes de Castorius. Elle couvre tout l'Empire romain et les territoires conquis par Alexandre le Grand, à l'est jusqu'en Inde où il atteignit le fleuve Indus, et le nord de l'Afrique (qui faisait partie de l'Empire romain).

Un exemplaire est conservé à la Bibliothèque Nationale de Vienne (Autriche). Il ne s'agit malheureusement pas d'un exemplaire authentique datant de sa création qui remonterait au III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> siècle (certaines sources citent vers 375 de notre ère). Celle-ci est une copie réalisée à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, découverte à Worms en Allemagne par Konrad Celtius au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Il la légua à son ami, antiquaire, nommé Konrad Peutinger qui la fit éditer. Elle est dessinée sur parchemin. Elle mesurait 82 m de long et 34 cm de large. Une partie de celle-ci est perdue (Angleterre). En fait, c'est une compilation de plusieurs cartes romaines dont la plus ancienne date du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

On y trouve les routes et les villes principales de l'Empire romain. Elle affiche 200 000 km de routes, mais aussi l'emplacement de villes, de mers, de fleuves, de forêts et de montagnes. La première partie représente l'est des îles Britanniques, les Pays-Bas et la Belgique ainsi qu'une partie de la France. Toutefois, elle ne manque pas d'erreurs, notamment (comme toujours) commises par les copistes, mais elle affiche de façon détaillée les distances et les étapes en milles romains (et parfois en mesures locales).



*Extrait de la partie de la table de Peutinger montrant la région de Bordeaux ; on y reconnaît Burdigala - Tolosa - Narbona*

Les auteurs différents, qui complétèrent au fil du temps cette étonnante carte se sont sans doute inspirés de deux autres documents datant plus ou moins de la même époque, à savoir "**L'Anonyme de Bordeaux**" ou "**Pèlerin de Bordeaux**" et "**L'Itinéraire d'Antonin**".

Le "*Pèlerin de Bordeaux*" date de 333 après J.-C., soit de la période gallo-romaine lorsque Bordeaux s'appelait Burdiga. C'est le plus ancien document, en latin, décrivant l'itinéraire à emprunter pour se rendre à Jérusalem, que nous possédions. Il mentionne les gîtes d'étape, les villages, châteaux et villes principales. Il comporte de nombreuses erreurs, mais la description des lieux saints à Jérusalem est historiquement d'un très grand intérêt.

Quant à "*l'Itinéraire d'Antonin*", c'est "une espèce de guide de voyage" de la Rome antique. Il date de la fin du III<sup>e</sup> siècle ou du début du IV<sup>e</sup>, sans doute du règne de l'empereur Caracalla (Marcus Aurelius Antoninus) d'où son nom. Elle présente, en les décrivant, 255 voies de communication terrestres et itinéraires le long des principales routes romaines en mentionnant les distances qui séparent les sites signalés. Chaque itinéraire a un point de départ et un point d'arrivée. Elle couvre une distance totale de 85 000 km, s'étendant des rives de l'Euphrate (Irak) jusqu'au mur d'Hadrien (Écosse), de Mauritanie à Assouan (Égypte).

Il s'agit uniquement d'une énumération d'étapes. En fait, on ignore exactement à quoi cette "carte" servait. Certains historiens avancent qu'il s'agissait des routes empruntées par les troupes romaines, d'autres pensent qu'elle recensait les sites où se trouvaient des entrepôts d'approvisionnement. Cet ouvrage comporte, lui aussi, de nombreuses erreurs.

Il nous faut aussi rappeler que des géographes et historiens de l'antiquité s'attelèrent à décrire des itinéraires, basés sur leurs connaissances parfois fort imprécises du monde qu'ils connaissaient.

Citons, au moins, l'extraordinaire Grec *Strabon*, grand voyageur, géographe et historien ayant vécu de 63 av. J.-C. à vers 23 apr. J.-C.

Deux très courts extraits de "*l'Itinéraire de Bordeaux*" :

- "*Inde est tertio miliario mons Syna, ubi fons est, in quem mulier est lauerit, grauida fit*" (À la troisième milliaire [après Caesarea Palestina] se trouve le Mont Syna, où il y a une fontaine, dans laquelle, si une femme se baigne, elle tombe enceinte).
- "*In eadem ascenditur sion et paret ubi fuit domus Caifae sacerdotis, et columna adhuc ibi est, in qua christum flagellis ceciderunt. Intus*

*autem intra murum sion paret locus, ubi palatium habuit David. Et septem synagogae, quae illic fuerunt, una tantum remansit, reliquae autem arantur et seminantur, sicut Isaias propheta dixit."*  
 (De ce côté, on gravit le Mont Sion et l'on voit où était la maison du prêtre Caïphe où il reste une colonne contre laquelle le Christ a été flagellé. À l'intérieur des murs de Sion, on voit l'endroit où se situait le palais de David. Des sept synagogues qui étaient là autrefois, il n'en reste qu'une seule ; quant aux autres, on laboure et on sème sur elles, comme dit le prophète Isaïe).



*Itinerarium a Burdigala Hierusalem usque  
 (Itinéraire de Bordeaux et Jérusalem)*

Sources : Wikipédia, Plaquedecoher.fr, MOM Editions, OpenEdition Books.

## Nature

---

# Et si on parlait de l'érable sycomore...

Pour parler de l'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus L.*), une source fiable est certainement le fichier écologique des essences élaboré au niveau de l'accord-cadre de recherches et vulgarisation

forestières du Service public de Wallonie. Cet accord-cadre prévoit des recherches sur une période de cinq ans par les universités de Louvain (Earth and Life Institute) et de Liège (Gembloux, Agro-bio-tech.). La partie vulgarisation des recherches est assurée par l'ASBL "Forêt.Nature", qui a notamment réalisé la conception du site internet [www.fichierecologique.be](http://www.fichierecologique.be).



*Feuille et fruit de l'érable sycomore (Wikipédia)*

Le fichier écologique des essences constitue l'outil d'aide à la décision pour déterminer l'adéquation essence / station en faveur des propriétaires et gestionnaires d'espaces forestiers et naturels. L'outil permet en outre de localiser sa parcelle, d'insérer ses paramètres d'analyse du sol, de comparer des essences et de visualiser une fiche complète par essence.

Selon le fichier écologique des essences, l'érable sycomore, essence indigène en Belgique, est présent sur 10 % de la forêt wallonne, mais surtout en région limoneuse, dans le Condroz, en Lorraine et Famenne, tout en étant plus rare en Ardenne. On le retrouve principalement en mélange avec d'autres feuillus. Il est en situation optimale en dessous de 400 m d'altitude et présente un caractère tolérant entre 400 et 500 m d'altitude. Il est peu sensible aux gelées tardives ou précoces, à la neige et au givre. Mais, par contre, il redoute la sécheresse et est sensible à la canicule sauf si l'alimentation en eau du sol est importante.

En fonction de la topographie, les situations les plus favorables sont les versants Nord à hygrométrie élevée et brouillard. Les fonds de vallée étroite, les plateaux ou les pentes faibles ne sont pas gênantes. En revanche, les risques de sécheresse se rencontrent sur versant Sud.

À maturité, l'érable sycomore atteint 20 à 30 mètres de haut et sa longévité peut aller jusqu'à 300 - 400 ans. Il est une espèce de lumière même s'il tolère un certain ombrage aux stades juvénile et adulte. En relation avec la biodiversité, il est favorable au développement d'une végétation arbustive et herbacée. Sa fane se décompose rapidement, son enracinement pivotant favorise le recyclage des éléments profonds. De nombreuses espèces lui sont associées. Son enracinement profond lui apporte une bonne résistance aux grands vents. Cependant, en cas de déséquilibre forêt / grande faune, les surpopulations de cervidés lui sont extrêmement dommageables (abrouissement et écorcement).

Sa **valorisation** ne concerne pas les usages extérieurs, car il n'est pas suffisamment durable. Par contre, il est particulièrement apprécié en ébénisterie, pour les parquets, escaliers et meubles de style. Le bois "ondé" convient pour les filières de luxe, lutherie, tournerie, tranchage et déroulage.

Par rapport au **changement climatique**, on peut conclure que l'érable sycomore affectionne les stations à forte hygrométrie (versants Nord, brouillard) et qu'il requiert un bon approvisionnement en eau du sol.

Comme demandé par une lectrice de la présente revue, il est important de signaler que l'ingestion des fruits de l'érable sycomore (samares) et des plantules est très dangereuse pour les chevaux. En effet, ceci est à l'origine d'une maladie affectant les muscles respiratoires posturaux et cardiaques (myopathie atypique) dont l'issue peut être mortelle. Il faut donc éviter d'en planter à proximité des prairies où se tiennent des chevaux. Par contre, les érables planes et champêtres ne présentent aucun danger.

Etienne Gérard

## **Balade de l'automne**

**Quand :**

le **dimanche 29 octobre 2023** à 14 h.

**Lieu : Abée.**

**Rendez-vous :** à 14 h, place Ovide Musin à Nandrin, en face de la pharmacie "Lion".

**Longueur :** environ 5 km.

**Public cible :** ouvert à tous.

PS : en cas de fortes pluies, la balade sera reportée à une date ultérieure

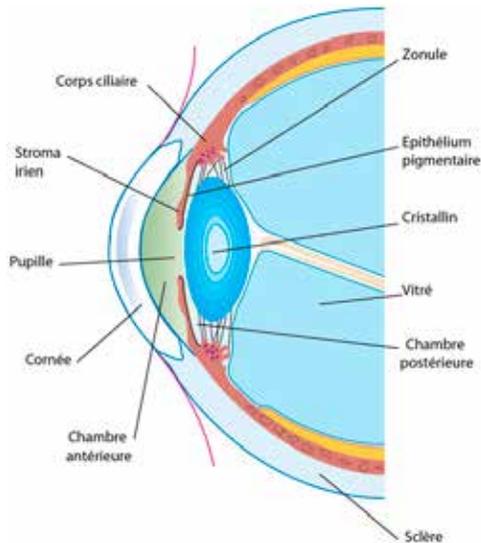


## **La myopie**

La myopie est un trouble de la vision qui entraîne chez la personne qui en est affectée la difficulté de percevoir nettement des choses éloignées ; elles lui paraissent floues. Au contraire, les choses proches sont perçues clairement. Ce trouble est fréquemment héréditaire.

La myopie est due à la longueur excessive du globe oculaire, l'image se forme alors en avant de la rétine.

Pour rappel : la lumière pénètre dans l'œil par la pupille, située au centre de l'iris. Derrière celui-ci se trouve le cristallin qui est une lentille transparente permettant aux rayons lumineux de se concentrer sur la rétine. La rétine tapisse le fond de l'œil ; elle contient les cellules nerveuses qui captent les images et les transforme en signaux électriques envoyés vers le nerf optique qui les transmet au cerveau qui, lui, construit l'image que nous percevons.



Les spécialistes constatent que ce trouble de la vision se répand de plus en plus dans tous les pays développés, notamment en Europe et aux États-Unis. Ils estiment que d'ici 2050, la moitié de la population mondiale pourrait en être affectée.

Après 50 ans, des complications peuvent se développer, par exemple le glaucome, la cataracte... Or, plus la myopie survient dans l'enfance, plus le risque d'allongement du globe oculaire a évidemment le temps de se produire.

On assiste de nos jours à une augmentation inquiétante des cas de myopie : "47 % des jeunes de 25 à 29 ans sont myopes, soit le double d'il y a une quarantaine d'années."

Dans un premier temps, certains ont incriminé les tâches, de plus en plus fréquentes, impliquant de la précision visuelle comme la lecture ou l'usage des écrans de téléviseur, d'ordinateur et de téléphone. Ces activités nécessitent des efforts prolongés des yeux qui modifient le cristallin en l'épaississant. Cependant, des recherches récentes ont fait apparaître une autre cause plus vraisemblable, à savoir le manque d'exposition à la lumière naturelle à la suite de l'excès de temps passé à l'intérieur. Les scientifiques ont découvert que l'insuffisance de dopamine favorise l'allongement de l'œil. La

dopamine est un neurotransmetteur qui, stimulé par la lumière, empêche la croissance du globe oculaire.

À l'intérieur d'un bâtiment, lorsque la lumière est trop faible, le niveau de dopamine chute et l'œil s'allonge ce qui favorise la myopie. Il semble avéré que les mois de confinement dus à la pandémie aient accentué le phénomène, en particulier chez les enfants contraints de consacrer leur temps à jouer aux jeux vidéo ou regarder la télévision.

Mais, ces activités, si elles peuvent se révéler être un vecteur de la myopie, ne seraient qu'une cause indirecte. Une étude menée en Australie, où les jeunes consacrent autant de temps aux écrans que les jeunes des pays de l'hémisphère nord sont touchés trois fois moins par la myopie qu'en Europe, car ils passent beaucoup plus de temps à l'extérieur.

En conclusion des différentes études menées partout dans le monde, les scientifiques sont convaincus du rôle préventif de la lumière contre la myopie. Ils recommandent dès lors de passer plus de temps dehors et, entre autres, de veiller à ce que les salles de classe soient généreusement éclairées, soit naturellement en ménageant de larges ouvertures, soit par l'utilisation d'ampoules à forte intensité.

Source : inspiré par un article de S. Ghali paru dans le magazine "Le Vif" d'août 2023.

## *Notre patrimoine local*

---

# **Ovide Musin (8<sup>e</sup> partie)**

*C'était certainement une chance pour un jeune artiste complètement inconnu de se produire avec d'aussi grands artistes [Henri Wienawski (violoniste), Marie Sass et Jacques Bouhy (chanteurs d'opéra)] et je dois dire que ma réputation s'établissait.*

*À ma troisième tournée, je fus enfin mis en vedette. Maurice Strakosch était l'imprésario et l'étoile était Anna de Beloca, une prima dona russe, extrêmement jolie, et soprano. Elle n'eut pas un très grand succès malgré les préparatifs de bienvenue qui avaient été faits en son honneur.*

*Un incident survint durant la deuxième semaine de notre tournée. Nous avions une soirée libre et comme nous devions passer par la ville d'Angers, où j'avais quelques amis, je demandai d'abandonner la compagnie dans cette ville et de la rejoindre le jour suivant. Je retrouvai mes amis et nous passâmes une joyeuse soirée vu qu'ils étaient tous de Liège et faisaient partie de l'orchestre de cette ville.*

*Quand j'arrivai à Nantes, le jour suivant (nous y donnions un concert), je grimpai l'escalier de l'hôtel de France (il n'y avait pas d'ascenseur dans cette ville) et je rencontrai Mademoiselle de Belloca et je me plaignis du froid. Très aimablement, elle m'invita à entrer dans son salon où elle me fit servir un verre de madère. À ce moment survint Belloni, le secrétaire de Maurice Strakosch, qui me dit que ma place n'était pas dans le salon de Madame. Mademoiselle de Belloca, très offusquée par la remarque, dit que personne, sauf elle, n'avait le droit de donner des ordres dans son appartement et lui dit de quitter la chambre. Il le fit, mais à la fin de la troisième semaine, je fus remercié.*

*Après cela, je retournai à Paris, content de rentrer, et, étant humain, je ne fus pas triste quand j'appris que la compagnie avait été licenciée ; l'association ayant fait de mauvaises affaires.*

*[...] En 1875, à la suggestion de Gustave Sandré, j'organisai un quatuor appelé le "Quatuor moderne" ; l'intention étant de jouer des œuvres modernes. Je suis fier de dire que cette organisation était la première à jouer la musique de Johannes Brahms devant le public de Paris.*

*Nous jouâmes les deux sextuors pour cordes, son quintette en do mineur, le quatuor avec piano, et trois de ses quatuors pour cordes. À cette époque, 1875, sa sonate en sol n'était pas encore écrite. Ce n'était pas une salle très grande, elle pouvait contenir environ cinq cents personnes, mais elle était idéale pour la musique de chambre. Les deux premiers rangs de fauteuils étaient toujours réservés au roi de Hanovre et sa suite. Après une de ces séances, un ami me dit qu'il y avait dans l'audience un homme qui donnerait volontiers cent mille francs pour me voir et il me dit que c'était le roi de Hanovre.*

*D'abord, je fus surpris, mais je me souvins que le roi était aveugle et je ne trouvai, dès lors, pas le prix exorbitant. Le roi ne manquait jamais un concert. À Vienne, Brahms<sup>1</sup> entendit parler de ces séances à Paris et quand j'y allai, en 1880, pour jouer le concerto de Beethoven à la "Philharmonik" avec pour chef d'orchestre Hans Richter, nous parlâmes beaucoup au sujet du succès de sa musique.*

*[...] César Franck<sup>2</sup>, le grand organiste et compositeur belge, eut le même sort, à Paris que Pierre Curie, l'inventeur du sérum... Tous deux furent tués dans la rue par une roue de voiture, à cause de leur distraction. Si absorbés qu'ils étaient tous deux par leur idéal et leurs rêves en plein jour. Ainsi se termina la carrière de deux hommes de génie. Leur mort fut une grande perte pour la musique et pour la science.*

*De mon temps, un artiste commençait à se faire connaître dans le monde où il était invité à dîner et à jouer après. Personne ne l'annonçait dans un journal comme aux États-Unis...*

*Dans des concerts de charité, les artistes donnaient leur concours gratuitement, et comme on peut l'imaginer, il y avait peu, hormis la satisfaction artistique réalisée par celui que cela concernait en dehors des droits d'auteurs et des droits des pauvres. L'artiste peut jouer à autant de soirées musicales qu'il le désire sans gagner un sou, mais l'usage de donner un concert au bénéfice de l'artiste, une fois par an, souvent [lui] fait réaliser un très grand profit du point de vue financier, le prix du billet étant de dix francs.*

[...]

Lettre de **Camille Saint-Saëns**<sup>3</sup> (à Ovide Musin)

Lelamuan, Rithra  
Département d'Alger

5 février 1919

Mon cher Musin,

Voici qui va surprendre, j'ai rêvé de vous cette nuit ! Et comme j'étais content de vous revoir ! Je vous rappelais comme vous jouiez autrefois chez moi "La Berceuse de Fauré" avec cette simplicité

savoureuse, cette naïveté inimitable, ce charme naturel que mon travail ne saurait donner.

[Que ne puis-je] faire souvent des rêves semblables !

J'ai quatre-vingt-trois ans maintenant et je crois bien que je ne reverrai pas l'Amérique, alors je ne vous verrai plus et je ne connaîtrai jamais Madame Musin que je n'ai jamais vue. J'aurais pourtant [eu] la grande envie d'aller lui présenter mes hommages lors de mon dernier séjour. Mais, si vous vous en souvenez c'était en juillet, [il y eut] la grande chaleur épouvantable et le courage m'a manqué.

Présentez-lui mes respects et laissez-moi vous embrasser comme autrefois.

S.S.

*En bref...*

---

## **En bref...**

Chaque jour, en Belgique, 65 000 poussins mâles sont broyés vivants ou gazés. Comme ils ne pondent pas d'œufs, ils sont inutiles aux yeux de l'industrie agroalimentaire. Soutenez l'interdiction de l'abattage des poussins d'un jour via le site internet de l'association de défense du bien-être des animaux : [gaia.be](http://gaia.be).

---

<sup>1</sup> Johannes Brahms (Hambourg 1833 - Vienne 1897). Compositeur, pianiste et chef d'orchestre allemand célèbre. Il est une des plus grandes figures musicales de la période Romantique (XIV<sup>e</sup>). Souvent présenté comme le successeur de Beethoven.

<sup>2</sup> César Franck (Liège 1822 - Paris 1890). Professeur, pianiste, organiste et compositeur belge, naturalisé français en 1870. Il est une des plus grandes figures de la vie musicale française de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il se produisit, au piano, en public à l'âge de douze ans.

<sup>3</sup> Camille Saint-Saëns (Paris 1835 - Alger 1919). Pianiste, organiste et compositeur prolifique français. Donna son premier concert public à l'âge de 10 ans. Il fut le premier compositeur de renom à composer, en 1908, une musique, spécialement pour un film (muet à l'époque) intitulé "L'Assassinat du duc de Guise".